Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 48 (2021)
Heft: 6

Rubrik: Nouvelles du Palais fédéral

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

De l'aide pour intégrer le marché du travail en Suisse

Lorsque des Suisses de l'étranger reviennent s'établir en Suisse, ils doivent souvent y trouver du travail. Ce qui n'est pas toujours simple. Les personnes à la recherche d'un emploi peuvent recevoir une aide pratique en s'adressant au service de conseil de Bâle en vue de leur retour.

Il y a plus de dix ans, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a mis en place un service de conseil pour les Suisses de l'étranger qui souhaitent réintégrer le monde du travail en Suisse. La loi suisse sur le service de l'emploi et la location de services en constitue le fondement. En juillet 2019, le SECO a transmis son activité de conseil à l'Office de l'économie et du travail du canton de Bâle-Ville (AWA BS). Celui-ci a pour objectif d'aider du mieux possible les Suisses de l'étranger à la recherche d'un travail et de préparer leur retour sur le marché suisse de l'emploi. Idéalement, cela leur permet de trouver un emploi avant même leur retour au pays ou de savoir à qui s'adresser. Ce service de conseil fournit une aide pratique en fonction des situations individuelles.

La pandémie a fait augmenter les demandes

Le public cible sont les personnes en âge de travailler. En 2020, il s'agissait d'un peu plus de 442 000 individus, soit 57 % de tous les Suisses de l'étranger. Chaque année, une centaine de personnes en moyenne prennent contact avec l'AWA BS en vue de leur retour en Suisse. En raison de la pandémie de coronavirus, le service de conseil a enregistré un nombre record de demandes en 2020. La suppression massive d'emplois et le recul de l'activité économique dans le monde entier ont accéléré le retour de nombreux Suisses dans leur pays.

Outre les demandes concernant une recherche d'emploi, de nombreux Suisses de retour au pays ont également sollicité une aide financière et matérielle. Grâce à la bonne collaboration entre l'AWA BS, le SECO et le DFAE, les personnes concernées ont pu bénéficier d'un soutien précieux durant cette période difficile.

Informations pratiques

Le service de conseil n'effectue aucun placement direct, mais fournit des informations pratiques sur le marché du travail et les conditions de travail en Suisse. Il met également les candidats en relation avec des employeurs ou des recruteurs potentiels. L'AWA BS conseille aussi les Suisses qui rentrent au pays en ce qui concerne l'élaboration de leur dossier de postulation (CV, lettre de motivation).

Le marché suisse de l'emploi offre de nombreux postes de qualité, mais il est parfois difficile d'accès pour les Suisses de retour au pays.
Photo iStock

L'an dernier, 254 demandes de soutien ont été enregistrées. 98 personnes se sont inscrites auprès de l'AWA BS et 156 ont reçu de l'aide sans inscription. Une inscription permet d'avoir accès aux offres d'emploi mises au concours en Suisse sur la plateforme publique de placement job-room.ch.

Des demandes venues du monde entier

Le service de conseil en vue du retour reçoit des demandes de toutes les régions du monde. Le plus grand nombre de demandes d'aide ont été effectuées par des Suisses de l'étranger vivant en Europe (42 %), suivis par des Suisses vivant en Amérique latine (17 %), en Asie (16 %), en Afrique (12 %), en Amérique du Nord (10 %) et en Océanie (3 %).

LAURENT HODIO

Laurent Hodio, Conseiller des Suisses de l'étranger
Office de l'économie et du travail du canton de Bâle-Ville
Hochstrasse 37
Case postale
CH-4002 Bâle

Tél. +41 61 267 50 28, Fax +41 61 267 50 80
E-Mail: laurent.hodio@bs.ch
www.awa.bs.ch/fr.html,
www.ec.europa.eu/eures/public/fr/homepage

Contribution de solidarité pour les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance

Grâce à une révision de la loi, il est toujours possible d'effectuer une demande de contribution de solidarité.

Signe que l'État reconnaît les injustices subies, les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance et de placements extrafamiliaux exécutés en Suisse avant 1981 ont droit à une contribution de solidarité. La demande peut être effectuée par les personnes qui ont subi une atteinte et des souffrances graves, par exemple à la suite d'un placement d'office dans une exploitation agricole ou dans un foyer, ou encore d'un internement administratif. Les victimes d'une stérilisation ou d'un avortement sous contrainte ou d'une mise en adoption de force et les personnes qui ont fait l'objet d'un essai médicamenteux peuvent elles aussi prétendre à une contribution (voir aussi l'article à ce sujet de la «Revue Suisse» 4/2018).

Les enfants placés d'office, comme ici à Wattenwil (BE, 1954), étaient souvent exploités comme main d'œuvre bon marché. Photo Keystone

Jusqu'ici, l'Office fédéral de la justice a déjà enregistré près de 10 300 demandes, dont environ 500 émanant de personnes vivant à l'étranger. Dans près de 96 % des cas, la demande a été acceptée et la contribution de solidarité, versée.

Dans sa version d'origine, la loi indiquait que les demandes de contribution de solidarité devaient être effectuées jusqu'à la fin de mars 2018 au plus tard. Étant donné que, pour diverses raisons, un grand nombre de personnes n'ont pas été en mesure de déposer leur demande à temps, le Parlement a révisé la loi au 1er novembre 2020, supprimant le délai jusqu'alors en vigueur pour le dépôt des demandes. Les personnes n'ayant encore effectuer aucune demande peuvent donc désormais faire valoir leur droit à la contribution de solidarité en tout temps.

Pour faciliter le dépôt d'une demande, le site web de l'Office fédéral de la justice fournit les formulaires de demande et les guides à imprimer ou à remplir sous forme électronique: revue.link/contribution

Les personnes ayant besoin d'aide pour déposer leur demande ou rechercher des documents officiels peuvent s'adresser à un point de contact cantonal pour les victimes ou aux archives cantonales. Les adresses se trouvent également sur le site web mentionné ci-dessus. Ces services de soutien sont gratuits et les personnes vivant à l'étranger peuvent aussi en bénéficier. D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès de l'Unité MCFA de l'Office fédéral de la justice (+41 58 462 42 84 ou sekretariat@fuersorgerischezwangsmassnahmen.ch).

OFJ, L'UNITÉ MCFA

Des anciens enfants placés d'office et des victimes de mesures de coercition protestent devant le Palais fédéral à Berne en brandissant des photos de leur jeunesse volée (2014). Photo Keystone

HELPLINE DFAE
✆ en Suisse +41 800 24 7 365
✆ à l'étranger +41 58 465 33 33
E-Mail: helpline@eda.admin.ch
Skype: helpline-eda

Conseils aux voyageurs
www.eda.admin.ch/voyages
✆ en Suisse +41 800 24 7 365
✆ à l'étranger +41 58 465 33 33
www.twitter.com/travel_edadfae

Travel Admin
Online-Registrierung von Auslandreisen
Enregistrement en ligne de voyages à l'étranger
Registrazione quando si viaggia all'estero
Online Registration when travelling abroad

Responsable des pages d'informations officielles du DFAE:
Direction Consulaire
Innovation et Partenariats
Effingerstrasse 27, 3003 Berne, Suisse
www.dfae.admin.ch, mail: kdip@eda.admin.ch

Votations fédérales

Le Conseil fédéral décide des objets au moins quatre mois à l'avance.

Toutes les informations sur les thèmes soumis à votation (brochure explicative, comités, recommandations du Parlement et du Conseil fédéral, etc.) sont disponibles sur www.admin.ch/votations ou sur l'application «VoteInfo» de la Chancellerie fédérale.

Le Conseil fédéral a décidé de soumettre quatre objets fédéraux au vote du peuple le 13 février 2022:

- Initiative populaire du 18 mars 2019 «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès»;
- Initiative populaire du 12 septembre 2019 «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac)»;
- Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre (LT);
- Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias.

Initiatives populaires

À la clôture de la rédaction, les initiatives populaires suivantes ont été lancées (délai de récolte des signatures entre parenthèses):

- Initiative populaire fédérale «Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté)» (17.02.2023)
- Initiative populaire fédérale «Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale)» (24.02.2023)
- Initiative populaire fédérale «Contre le F-35 (stop F-35)» (01.03.2023)
- Initiative populaire fédérale «Oui à des rentes pérennes et équitables (initiative générations)» (07.03.2023)
- Initiative populaire fédérale «Vivre avec dignité – Pour un revenu de base inconditionnel finançable» (21.03.2023)

La liste des initiatives populaires en suspens est disponible sur www.bk.admin.ch > Droits politiques > Initiatives populaires > Initiatives en suspens